

Saison 2009

Checklist / Mode d'emploi

Pour recevoir la licence il faut être :

- **Membre de Swiss Cycling (cotisation payée)**
- **Membre d'un club (Swiss Cycling)**

Pièces à inclure obligatoirement:

- «Mon engagement pour le cyclisme» **avec signature.**
- Pour les **nouveaux licenciés** : une **copie de votre carte d'identité ou passeport.**
- Demande de licence 2009** «athlètes» **avec signature du président du club** ou «accompagnateurs/fonctionnaires» **signée**
- Formulaire « **Renonciation et assurances complémentaires 2009** » **avec signature** »

Pièces à inclure éventuellement:

Un certificat de domicile ou une copie du permis de séjour **si vous n'avez pas la nationalité suisse ou du Liechtenstein.**

Avant d'effectuer votre virement, merci de **calculer le montant total de votre commande** en utilisant le décompte que voici.

Obligatoirement:

Prix de ma licence CHF :

Facultativement:

duplicata(s) de licence à 10.00 = CHF:

Assurance accident (25.-) CHF :

Assurance accident complémentaire CHF :

Total à verser CHF :

➤ Numéro de compte postal : 80-2632-4
--

Swiss Cycling
Postfach 606
3000 Bern 22

Merci de ne pas joindre de photo.

Veillez s'il vous plaît tenir compte du fait que nous ne pouvons pas émettre de licence au cas où :

- **les documents susmentionnés n'ont pas tous été fournis**
- **les versements (taxes de licence et cotisation de membre) n'ont pas été faits**
- **la signature du Président du club manque**

Merci encore de votre aide!

Votre Swiss Cycling Team

Personne de contact:

Sandra Schütz

sandra.schuetz@swiss-cycling.ch

Telefon: 031 359 72 95

Mon engagement

envers le cyclisme

«La licence est une pièce d'identité qui confirme l'engagement de son titulaire à respecter les statuts et règlements qui régissent le sport et qui l'autorise à participer aux événements cyclistes.»

Je soussigné(e).....

(prénom et nom) m'engage à **respecter les statuts et les règlements** de l'UCI, de Swiss Cycling, de Swiss Olympic et d'Antidoping Suisse. Je déclare avoir lu ou avoir eu la possibilité de prendre connaissance de ces statuts et règlements. Je m'engage à participer aux manifestations cyclistes d'une manière **sportive** et **loyale** et à **respecter les commissaires** qui y officient. Je déclare ne pas avoir sollicité une licence pour la même année auprès d'une autre institution cycliste.

Ma licence m'est délivrée - et je l'utilise - sous **ma responsabilité** exclusive et, le cas échéant, sous celle de mon représentant légal. Je m'engage à la présenter à chaque demande d'une autorité compétente et à la restituer sous huitaine à ma Fédération si celle-ci m'en fait la demande. **La délivrance de ma licence n'implique de la part de ma Fédération aucune reconnaissance, ni responsabilité, quant à mon aptitude à pratiquer le sport cycliste et / ou la fonction que j'y occupe.** Je m'engage à rendre ma licence dès qu'intervient un élément changeant de manière substantielle les circonstances existant lors de la demande de licence.

Je renonce à toute forme de tricherie, en particulier par le biais du dopage et de l'abus de médicaments et autres substances ou méthodes. Je m'engage à m'informer, chaque fois que nécessaire, du contenu des règlements en vigueur et en particulier de la liste des substances / méthodes interdites. Je me soumettrai aux sanctions prononcées à mon égard et porterai les appels et litiges devant les instances prévues aux règlements. **J'accepte le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) comme seule instance de recours d'appel compétent dans les cas et suivant les modalités prévues par les règlements. J'accepte que le TAS se prononce en dernière instance et que ses décisions sont définitives et irrévocables.**

Sous ces réserves, je soumettrai tout litige éventuel avec l'UCI exclusivement aux tribunaux du siège de l'UCI.

En tant qu'athlète, je reconnais la compétence exclusive de la chambre disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic / Swiss Cycling dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et **j'accepte expressément de reconnaître son jugement et sa sanction.** Je sais que je pourrai faire appel d'un jugement devant le TAS (selon le Code de l'Arbitrage en matière de Sport) mais pas devant les tribunaux civils.

N'étant pas athlète mais faisant partie de leur entourage, je sais que **la loi suisse punit ceux qui incitent ou facilitent la tricherie** par le biais du dopage et que ces infractions relèvent du droit pénal.

Grâce à **l'aide-mémoire** qui m'a été remis par ma Fédération, je suis en mesure de me renseigner quant aux lois et règlements en vigueur. En cas de doute, je contacterai ma Fédération qui **s'engage à me donner conseil.**

En tant qu'athlète j'accepte de me soumettre et d'être lié par: le code mondial antidopage et les standards internationaux qu'il contient, le règlement antidopage de l'UCI reposant sur ces normes, ainsi que les règlements antidopage d'autres agences antidopage pertinentes, notamment Antidoping Suisse. Je me soumettrai à tout instant aux contrôles effectués par l'autorité anti-dopage compétente, et je consens à la publication des résultats des analyses.

Je suis conscient du fait que pour des sportifs figurant dans le **pool de contrôle**, c'est-à-dire des sportifs appartenant aux cadres suivants s'appliquent en sus les dispositions du point 1.4 des règles exécutoires du statut du dopage de Swiss Olympic (obligations de renseigner, annonce de la disponibilité, règlement quant au retrait, autorisation exceptionnelle à des fins thérapeutiques). Les indications correspondantes sont à transmettre à Antidoping Suisse, par courrier à : case postale 606, 3000 Berne 22, par fax à 031 359 74 49 ou par email à whereabouts@antidoping.ch. **Je suis conscient(e) du fait que toute tentative d'échapper à un contrôle sera assimilée à un contrôle positif.**

➤ suite au verso...

J'accepte que tous les échantillons d'urine prélevés deviennent la propriété de l'UCI qui peut les faire analyser, notamment à des fins de recherches et d'information sur la protection de la santé.

J'accepte que mon médecin et/ou le médecin de mon club/équipe/group sportif communique à l'UCI, à sa demande, la liste des médicaments pris et des traitements subis avant une compétition ou manifestation cycliste déterminée.

J'accepte les dispositions concernant les tests sanguins et accepte de me soumettre aux prises de sang.

Par ma signature, je confirme que tous les renseignements fournis dans le cadre de cette demande de licence correspondent à la vérité.

.....
Lieu et date

.....
Signature du demandeur de licence

.....
Le cas échéant, signature du représentant légal

DEMANDE DE LICENCE 2009

➤ A compléter, signer et retourner à Swiss Cycling. Merci!

Vos modifications

Nom & Prénom :
Rue & Numéro :
Code Postal & Ville :
Téléphone P :
Téléphone T :
Fax :
Email :
Date de naissance :
Sexe : masculin féminin
Nationalité :
Club :
Team :

Athlètes

<input type="checkbox"/> Route		<input type="checkbox"/> VTT XC		<input type="checkbox"/> VTT DH/4X		<input type="checkbox"/> Cyclo Cross		<input type="checkbox"/> Piste	
Catégorie		Année de naissance		Prix					
<input type="checkbox"/>	Junior (garçons & filles)	1991 - 1992		70.00					
<input type="checkbox"/>	Amateur (hommes)	1986 ou avant		185.00					
<input type="checkbox"/>	Amateur U23 (hommes)	1987 - 1990		185.00					
<input type="checkbox"/>	Amateur Femmes	1990 ou avant		185.00					
<input type="checkbox"/>	Elite National (sur qualification) (hommes)	1986 ou avant		520.00					
<input type="checkbox"/>	Elite National U23 (sur qualification) (hommes)	1987 - 1990		520.00					
<input type="checkbox"/>	Elite Femme (sur qualification ou membre de l'équipe suisse ou UCI-Team)	1990 ou avant		325.00					
<input type="checkbox"/>	Elite International (Pro Tour & Continental Pro)	1990 ou avant		900.00					
<input type="checkbox"/>	Masters (hommes & femmes)	1979 ou avant		185.00					
<input type="checkbox"/>	Entraîneur-Derny	1988 ou avant		100.00					
<input type="checkbox"/>	Entraîneur-Stayer	1988 ou avant		165.00					

<input type="checkbox"/> BMX / Cruiser		Pour la participation à la Swiss Cup/CS et aux manches internationales	
<input type="checkbox"/>	Challenge Class (Men & Women)	2004 ou avant	
<input type="checkbox"/>	Juniors national et international (Boys & Girls)	1991 - 1992	
<input type="checkbox"/>	Juniors national et Men 17	1991 - 1992	
<input type="checkbox"/>	Elite national et international (Men & Women)	1990 ou avant	
<input type="checkbox"/>	Elite national et Men 17+ international (Men)	1990 ou avant	

<input type="checkbox"/> Trial	
<input type="checkbox"/>	Jeunesse
<input type="checkbox"/>	Junior
<input type="checkbox"/>	Elite

<input type="checkbox"/> Cyclisme Artistique		
<input type="checkbox"/> Ecoliers (garçons & filles)	1995 ou après	25.00
<input type="checkbox"/> Junior (garçons & filles)	1991 - 1994	50.00
<input type="checkbox"/> Elite (hommes & femmes)	1990 ou avant	80.00

<input type="checkbox"/> Cycle-Balle		
<input type="checkbox"/> Ecoliers	1995 ou après	25.00
<input type="checkbox"/> Jeunesse	1993 - 1994	25.00
<input type="checkbox"/> Junior	1991- 1992	50.00
<input type="checkbox"/> 2ème Ligue <input type="checkbox"/> 3ème Ligue <input type="checkbox"/> Senior		60.00
<input type="checkbox"/> 1ère Ligue <input type="checkbox"/> LNB <input type="checkbox"/> LNA		80.00

Plusport / Handbike Veuillez mettre votre catégorie:.....

Accompagnateurs / Fonctionnaires

Discipline > Piste BMX / Cruiser Cyclisme Artistique VTT Cyclo-Cross
 Cycle-Ball Route Trial PluSport Handbike

<i>Catégorie</i>	<i>Prix licence</i>
<input type="checkbox"/> Chauffeur	50.00
<input type="checkbox"/> Commissaire UCI Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.00
<input type="checkbox"/> Commissaire A Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.00
<input type="checkbox"/> Commissaire B Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.00
<input type="checkbox"/> Commissaire C Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	35.00
<input type="checkbox"/> Commissaire D Représentants du pouvoir sportif en compétition (toutes disciplines).	0.00
<input type="checkbox"/> Administration de compétition (Secrétaire)	0.00
<input type="checkbox"/> Masseur	50.00
<input type="checkbox"/> Mécanicien	50.00
<input type="checkbox"/> Photo-Finish, Classements, Radio-Tour, Speaker	50.00
<input type="checkbox"/> Directeur Sportif	125.00
<input type="checkbox"/> Entraîneur	75.00
<input type="checkbox"/> Juge (Trial)	15.00

Obligatoire pour athlètes :

.....
Signature du demandeur de licence

.....
Signature du représentant du club

.....
Le cas échéant, signature du représentant légal

Chers amis du cyclisme,

Swiss Cycling tient à ce que tous les licenciés disposent d'une couverture d'assurance de base. Le règlement de l'UCI, également, astreint tout licencié à posséder une assurance responsabilité civile et accident. Raisons pour lesquelles nous avons élaboré une solution optimale pour nos licenciés. Voici quelques éclaircissements.

Qui est assuré?

Tous les preneurs de licence peuvent souscrire une assurance subsidiaire, accident et responsabilité civile. Dans des circonstances déterminées, il est possible de renoncer à l'assurance accident, au moyen du formulaire ci-joint.

Quand la couverture est-elle en vigueur?

La couverture est en vigueur **pendant toute la période où les licenciés utilisent leur vélo, que ce soit comme moyen de locomotion, pour l'entraînement ou pour une compétition.**

De plus, la couverture est également en vigueur chez les accompagnateurs / fonctionnaires pendant **la pratique officielle de leur activité dans le sport cycliste.**

La couverture n'existe pas pendant les voyages aller et retour aux manifestations de sport cycliste.

Quels sont les points couverts?

Notre **assurance accident subsidiaire** couvre les **frais médicaux** (médicaments, traitements médicaux, séjours à l'hôpital) en division commune, survenant en conséquence d'un accident conformément aux conditions décrites ci-avant, si les preneurs de licence ne disposent d'aucune assurance accident assumant ces coûts.

Aspect nouveau: la souscription d'une assurance complémentaire pour la **division privée en hôpital** est maintenant possible.

En sont toutefois exceptés: les coûts de franchise pour l'assurance risque d'accident, remboursés par la caisse maladie. Si, à un moment donné, quelqu'un ne dispose d'aucune assurance accident personnelle, l'assurance accident subsidiaire pour licenciés prend en charge tous les coûts, conformément aux conditions d'assurance.

En cas de décès, l'assurance verse un capital de CHF 10'000.00. En cas d'invalidité un capital de CHF 105'000.00 (en fonction du degré d'invalidité).

Notre **assurance responsabilité civile subsidiaire** couvre les coûts résultant de prétentions de tiers, survenant en conséquence d'un accident conformément aux conditions décrites ci-avant. **À la condition que les licenciés aient apposé sur chaque vélo la „vignette vélo“ obligatoire, la police couvre dans le monde entier les dommages survenant** (somme assurée: CHF 3'000'000.00).

Pour ceux qui disposent déjà d'une assurance personnelle avec couverture suffisante, possibilité existe de renoncer à l'assurance accident comprise dans la licence. Dans ce cas, vous voudrez bien nous renvoyer le formulaire, signé, avec la demande de licence. **Veillez alors bien vérifier que votre assurance n'exclut pas les accidents survenant lors de la pratique de compétitions, ou ne réduit pas ses prestations (par exemple, pour cause de prise de risque inconsidérée).**

Le contrat-cadre **spécialement** élaboré pour les **preneurs de licence de Swiss Cycling** propose **d'intéressantes offres d'assurance**, mentionnées au verso du présent formulaire. Fort heureusement, les primes pour l'assurance complémentaire ont pu rester inchangées.

Glausen & Partner AG répond volontiers à vos questions par e-mail (info@glausen.ch). En cas de besoin, contact peut être également pris par téléphone (033 225 40 25). Les Conditions générales d'assurance, qui constituent la base pour l'assurance subsidiaire accidents et responsabilité civile contenue dans la licence, peuvent être téléchargées depuis notre site web, sous « Licences »..

Votre Swiss Cycling Team

Déclaration de renoncement 2009 – et autres offres d'assurance

➤ À remplir, signer et retourner à Swiss Cycling. Merci!

Assurance accident / responsabilité civile

Nom & prénom

Rue & numéro

NPA & lieu

Date de naissance

- Je certifie par la présente que pendant ma pratique du sport cycliste (compétition et entraînement), je possède une couverture en accident et responsabilité civile suffisante, valide dans le monde entier.

De la compagnie d'assurance ou
de la caisse maladie :

Date et signature du solliciteur de licence /
Du représentant légal

OU...

- Mon assurance ne couvre pas tous les cas d'accident et de responsabilité civile lors de la pratique d'une compétition ou de l'entraînement. Je souscris donc l'assurance accident et responsabilité civile subsidiaire proposée, valable dans le monde entier, pour **CHF 25.00**

Assurances complémentaires

Catégorie	Capital au décès	Capital en cas d'invalidité	Indemnités journalières (à partir du 15 ^e jour)	Prix en CHF
<input type="checkbox"/> VARIANTE I	CHF 20'000.00	CHF 50'000.00, (avec progression jusqu'à CHF 175'000.00 au maximum)	CHF 30.00 par jour	108.00
<input type="checkbox"/> VARIANTE II	CHF 40'000.00	CHF 100'000.00, (avec progression jusqu'à CHF 350'000.00 au maximum)	CHF 60.00 par jour	215.00
<input type="checkbox"/> VARIANTE III	CHF 40'000.00	CHF 150'000.00, (avec progression jusqu'à CHF 525'000.00 au maximum)	CHF 100.00 par jour	330.00
<i>Prestation</i>				
<input type="checkbox"/> VARIANTE IV	Frais médicaux en division privée, protection d'assurance dans le monde entier			58.00